

SYNCRO-PART[®] PMSG 600 UI Bovins-ovins-caprins

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 10-02-2022

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins, ovins et caprins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches, les brebis, les agnelles et les chèvres :

- induction et synchronisation des chaleurs et des ovulations.

À utiliser en association avec un traitement progestagène.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

Injecter par voie intramusculaire le contenu du flacon de lyophilisat (600 UI), après remise en solution dans 2 ml de solvant. La solution reconstituée doit être utilisée immédiatement.

L'injection doit être réalisée à la fin du traitement progestatif selon le protocole spécifique à chaque espèce.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

- Lyophilisat :

Gonadotropine sérique équine (eCG, anciennement appelée PMSG) 600 UI

Excipient QSP 1 flacon

- Solvant :

Excipient QSP 1 mL

- Solution reconstituée :

Gonadotropine sérique équine (eCG, anciennement appelée PMSG) 600 UI

Excipient QSP 2 mL

Principes actifs / Molécule

Gonadotropine sérique équine

Forme pharmaceutique

Lyophilisat

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire devant être conservée pendant au moins 5 ans.
Accessible aux groupements agréés pour les productions bovine, ovine et caprine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

L'eCG favorise la maturation des follicules ovariens.

Son utilisation est préconisée à l'issue d'un traitement par voie vaginale de synchronisation des chaleurs à l'aide de progestatif : elle permet une maturation synchrone des follicules et améliore le taux d'ovulation.

Propriétés pharmacocinétiques

La cinétique de l'eCG décline de façon biphasique avec une demi-vie terminale de 22-64 heures chez les ovins (intraveineuse, intramusculaire) et de 118-220 heures chez les bovins (intraveineuse, intramusculaire).

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Voir la rubrique "Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte".

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Chez les bovins, les ovins et les caprins, les doses de gonadotropine sérique équine (eCG) à administrer doivent être adaptées à la race (notamment pour les ovins, les doses doivent être plus faibles chez les races prolifiques que chez les races non prolifiques), à la saison et à la cyclicité des femelles (les doses doivent être plus élevées chez les femelles non cyclées que chez les femelles cyclées).

Effets indésirables (fréquence et gravité)

L'eCG (anciennement PMSG) est une protéine étrangère pour les espèces autres que les équidés. Ainsi une réaction antigène-anticorps peut être induite.

Dans de très rares cas, l'administration répétée de l'eCG peut provoquer un choc anaphylactique.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Utiliser immédiatement la solution reconstituée.

En cas de choc anaphylactique, un traitement à base d'adrénaline et de glucocorticoïdes doit être rapidement instauré.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Le produit doit être manipulé avec précaution afin d'éviter toute injection accidentelle. En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez lui la notice ou l'étiquetage.

Se laver les mains après avoir utilisé le produit.

Les études menées chez les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes de l'eCG (anciennement PMSG). Les femmes enceintes, ayant l'intention de le devenir ou dont l'état n'est pas connu, ne doivent pas manipuler le produit.

En cas d'aspersion accidentelle, la peau doit être lavée immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux gonadotropines doivent éviter le contact avec le produit.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Des études menées chez les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes après administration de l'eCG.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de grossesse.

Ne pas utiliser pendant la grossesse.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

L'administration de doses supérieures aux doses recommandées peut augmenter le risque d'apparition de jumeaux chez les bovins et de triplés chez les ovins et les caprins.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation du flacon de solvant après ouverture : utiliser immédiatement.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : utiliser immédiatement.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

CEVA SANTE ANIMALE
10 avenue de La Ballastière
33500 LIBOURNE

Classification ATC Vet

- QG03GA03

Laboratoire



CEVA Santé animale
10 avenue de la Ballastière
33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.40.40
Fax : 05.57.55.41.98
<http://www.ceva.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0083663 6/1984

Date de première autorisation

1984-03-27

Présentation et quantité

SYNCRO-PART[®] PMSG 600 UI Boîte de 25 flacons de lyophilisat et de 1 flacon de 50 mL de solvant

Code GTIN : 03411111817598